

Question écrite de Madame Geneviève P-GAILLARD, Députée des Deux-Sèvres, à l'adresse de Monsieur François BAROIN, Ministre de l'Outre Mer

Madame Geneviève P-GAILLARD, souhaite s'alarmer auprès du Ministre de l'Outre Mer, de faits réguliers bien que ne relevant heureusement pas d'une tradition culturelle, mais scandaleusement élevés au rang des curiosités et autres spécialités réunionnaises à l'attention des touristes. En effet, il s'avère que l'Ile de la Réunion, ce paradis à touristes, soit un enfer pour les chiens. Les 150 000 chiens errants mais aussi parfois des chiens domestiques volés à leurs propriétaires, servent de vivier pour pêcheurs de requins qui n'hésitent pas à engamer un énorme double hameçon dans la gueule des infortunés « meilleurs amis de l'homme » pour taquiner le requin à la grande satisfaction ou curiosité morbide de touristes inconséquents en mal d'images chocs à ramener dans leurs bagages !! Plusieurs journaux locaux en ont déjà fait état sans entraîner de réactions des pouvoirs publics à la mesure de ces intolérables agissements.

Ces faits constitutifs de graves infractions punies sévèrement par notre droit pénal au titre d'actes de cruauté et de barbarie semblent pourtant se multiplier facilement et impunément, laissant la justice sourde et aveugle.

En qualité de Présidente du Groupe d'Etude parlementaire relatif à la protection des animaux, Madame P-GAILLARD prie Monsieur BAROIN de lui exposer quelles mesures concrètes, efficaces et urgentes il entend prendre pour contribuer, à la mesure de ses compétences, à la fin d'une telle violation du droit et du bien être animal, honte d'ampleur nationale, qui insulte l'ensemble des français et qui s'inscrit à rebours de l'idéal du respect de la vie et des principes fondamentaux d'une Nation civilisée comme la France ?

Geneviève P-GAILLARD,
Paris, le 06 septembre 2005

Question écrite de Madame Geneviève P-GAILLARD, Députée des Deux-Sèvres, à l'adresse de Monsieur Dominique BUSSEREAU, Ministre de l'Agriculture et de la Pêche

Madame Geneviève P-GAILLARD, souhaite s'alarmer auprès du Ministre de l'Agriculture, qui est en charge de la protection des animaux domestiques, de faits réguliers bien que ne relevant heureusement pas d'une tradition culturelle, mais scandaleusement élevés au rang des curiosités et autres spécialités réunionnaises à l'attention des touristes. En effet, il s'avère que l'Ile de la Réunion, ce paradis à touristes, soit un enfer pour les chiens. Les 150 000 chiens errants mais aussi parfois des chiens domestiques volés à leurs propriétaires, servent de vivier pour pêcheurs de requins qui n'hésitent pas à engamer un énorme double hameçon dans la gueule des infortunés « meilleurs amis de l'homme » pour taquiner le requin à la grande satisfaction ou curiosité morbide de touristes inconséquents en mal d'images chocs à ramener dans leurs bagages !! Plusieurs journaux locaux en ont déjà fait état sans entraîner de réactions des pouvoirs publics à la mesure de ces intolérables agissements.

Ces faits constitutifs de graves infractions punies sévèrement par notre droit pénal au titre d'actes de cruauté et de barbarie semblent pourtant se multiplier facilement et impunément, laissant la justice sourde et aveugle.

En qualité de Présidente du Groupe d'Etude parlementaire relatif à la protection des animaux, Madame P-GAILLARD prie Monsieur BUSSEREAU de lui exposer quelles mesures concrètes, efficaces et urgentes il entend prendre pour que la réglementation s'applique sur l'ensemble du territoire et obtenir ainsi la fin d'une telle violation du droit et du bien être animal, honte d'ampleur nationale, qui insulte l'ensemble des français et qui s'inscrit à rebours de l'idéal du respect de la vie et des principes fondamentaux d'une Nation civilisée comme la France ?

Geneviève P-GAILLARD,
Paris, le 06 septembre 2005

Question écrite de Madame Geneviève P-GAILLARD, Députée des Deux-Sèvres, à l'adresse de Monsieur Pascal CLEMENT, Garde des sceaux, Ministre de la Justice

Madame Geneviève P-GAILLARD, souhaite s'alarmer auprès du Ministre de la Justice, de faits réguliers bien que ne relevant heureusement pas d'une tradition culturelle, mais scandaleusement élevés au rang des curiosités et autres spécialités réunionnaises à l'attention des touristes. En effet, il s'avère que l'Ile de la Réunion, ce paradis à touristes, soit un enfer pour les chiens. Les 150 000 chiens errants mais aussi parfois des chiens domestiques volés à leurs propriétaires, servent de vivier pour pêcheurs de requins qui n'hésitent pas à engamer un énorme double hameçon dans la gueule des infortunés « meilleurs amis de l'homme » pour taquiner le requin à la grande satisfaction ou curiosité morbide de touristes inconséquents en mal d'images chocs à ramener dans leurs bagages !! Plusieurs journaux locaux en ont déjà fait état sans entraîner de réactions des pouvoirs publics à la mesure de ces intolérables agissements.

Ces faits constitutifs de graves infractions punies sévèrement par notre droit pénal au titre d'actes de cruauté et de barbarie semblent pourtant se multiplier facilement et impunément, laissant la justice sourde et aveugle.

En qualité de Présidente du Groupe d'Etude parlementaire relatif à la protection des animaux, Madame P-GAILLARD prie Monsieur CLEMENT de lui exposer quelles mesures concrètes, efficaces et urgentes il entend prendre pour que ces dégradantes violations de la loi soient réprimées sur l'ensemble du territoire et obtenir ainsi la fin d'une telle négation du droit et du bien être animal, honte d'ampleur nationale, qui insulte l'ensemble des français et qui s'inscrit à rebours de l'idéal du respect de la vie et des principes fondamentaux d'une Nation civilisée comme la France ?

Geneviève P-GAILLARD,
Paris, le 06 septembre 2005

**Question écrite de Madame Geneviève P-GAILLARD, Députée des Deux-Sèvres, à
l'adresse de Monsieur Léon BERTRAND, Ministre délégué au Tourisme**

Madame Geneviève P-GAILLARD, souhaite s'alarmer auprès du Ministre du Tourisme, de faits réguliers bien que ne relevant heureusement pas d'une tradition culturelle, mais scandaleusement élevés au rang des curiosités et autres spécialités réunionnaises à l'attention des touristes. En effet, il s'avère que l'Ile de la Réunion, ce paradis à touristes, soit un enfer pour les chiens. Les 150 000 chiens errants mais aussi parfois des chiens domestiques volés à leurs propriétaires, servent de vivier pour pêcheurs de requins qui n'hésitent pas à engamer un énorme double hameçon dans la gueule des infortunés « meilleurs amis de l'homme » pour taquiner le requin à la grande satisfaction ou curiosité morbide de touristes inconséquents en mal d'images chocs à ramener dans leurs bagages !! Plusieurs journaux locaux en ont déjà fait état sans entraîner de réactions des pouvoirs publics à la mesure de ces intolérables agissements.

Ces faits constitutifs de graves infractions punies sévèrement par notre droit pénal au titre d'actes de cruauté et de barbarie semblent pourtant se multiplier facilement et impunément, laissant la justice sourde et aveugle.

En qualité de Présidente du Groupe d'Etude parlementaire relatif à la protection des animaux, Madame P-GAILLARD prie Monsieur BERTRAND de lui exposer quelles mesures concrètes il entend prendre, avec une éventuelle obligation faite aux voyagistes et tours opérateurs de les relayer auprès de leurs clients, au titre des informations dispensées aux touristes, afin de contribuer, à la mesure de ses compétences, à la fin d'une telle violation du droit et du bien être animal, honte d'ampleur nationale qui insulte l'ensemble des français et qui s'inscrit à rebours de l'idéal du respect de la vie et des principes fondamentaux d'une Nation civilisée comme la France ?

Geneviève P-GAILLARD,
Paris, le 06 septembre 2005